



LE BULLETIN DE RESEAU-CETACES

N°8 - Automne 2006

- Edito -

De retour de vacances pour retrouver un programme de rentrée chargé en rendez-vous...

En effet, entre les incidents impliquant Jean-Floc'h, l'un des deux dauphins ambassadeurs évoluant sur le littoral atlantique, la manifestation contre le Massacre des Dauphins au Japon, LE rendez-vous incontournable de la rentrée, qui se tiendra le 20 septembre prochain devant tous les ambassades et consulats japonais des pays participants à l'opération et les dossiers en cours, particulièrement « Océan en péril : devenons des consommateurs responsables ! », dont vous trouverez un extrait dans ce numéro, et sans oublier la participation de l'association sur un salon ... Réseau-Cétacés est plus que jamais sur le « front ».

L'équipe de Réseau-Cétacés.

Le Mercredi 20 septembre : Dolphin Day

Comme les années précédentes, à la veille de la reprise des massacres des dauphins au Japon, Ric O'Barry, spécialiste des mammifères marins auprès de l'association One-Voice France, fait un appel général à toutes les associations de protection de cétacés, à leurs membres, au grand public pour que nous puissions nous rassembler devant les ambassades ou consulats japonais.

A Paris, nous nous donnons rendez-vous le 20 septembre prochain devant l'Ambassade du Japon au 7 avenue Hoche, Paris 8^{ème} (M^o Courcelles) à partir de 14h00.

Pourquoi cette manifestation ?

Le Japon est en train de pousser vers l'extinction tous les cétacés qui vivent le long de ses côtes. Ces massacres se répètent depuis 1986, ce avec la bénédiction du gouvernement japonais qui en autorise l'ouverture annuelle. Cette pratique est encouragée soi-disant au nom de la « tradition ». Ces chasses ont comme finalité d'alimenter le marché alimentaire de luxe et l'industrie des delphinariums.

Nous rappelons que la chair des cétacés est contaminée, en raison de la pollution présente dans les océans, il a été prouvé par des prélèvements que la viande contenait un taux de mercure beaucoup trop élevé représentant des risques graves

pour la santé humaine, notamment des risques de dommages d'ordre neurologique.

La manifestation

Le 20 septembre 2006, donnons-nous rendez-vous à partir de 14h00, devant l'Ambassade du Japon. A l'issue de cette dernière, Réseau-Cétacés enverra un courrier de protestation adressé à l'ambassadeur avec les signatures de la pétition que vous nous avez aidés à récolter.

Ailleurs...

Nous vous rappelons qu'il existe d'autres pays dont les gouvernements autorisent les massacres de cétacés, notamment en Norvège (voir appel au boycott ci-joint).

Le dimanche 24 septembre : La Journée Mondiale de l'animal à Fontenay sous Bois (94)

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'animal, la ville de Fontenay sous Bois organise le dimanche 24 septembre, de 10h à 18h, une journée spéciale à la salle Jacques Brel (164 bd Gallieni).

Sur place, les amis et défenseurs des animaux trouveront des informations sur la protection animale et sur l'environnement. La journée sera également marquée par

une vaste opération d'adoption de chats et de chiens...

Si vous avez le coup de foudre, vous devrez présenter votre carte d'identité et un justificatif de domicile récent. Une participation financière vous sera également demandée. Enfin, diverses animations artistiques et un spectacle musical (à 15 h) seront présentés pour rendre hommage à nos amis à quatre pattes.



Venez nous retrouver ! Réseau-Cétacés y tiendra un stand.

Des nouvelles de Jean-Floc'h



(Jean-Floc'h – août 2005)

Jean-Floc'h, l'un des deux dauphins solitaires qui évoluent sur le littoral atlantique, a une fois de plus fait parler de lui dans la presse cet été.

En effet, cette année, les dégâts causés par Jean-Floc'h ont été plus importants que l'année dernière : des bateaux, moteurs, matériaux de pêche ont été coulés et/ou dégradés. L'exaspération des pêcheurs plaisanciers locaux est à son comble. La presse s'est emparée du problème.

Réseau-Cétacés s'est rendu sur place où s'est tenue une réunion, en présence des pêcheurs locaux, le 9 septembre. Tous les pêcheurs concernés ne se sont pas rendus à cette réunion, nous n'avons donc pu engager un dialogue qu'avec une minorité d'entre eux.

Pour que le site retrouve son calme et pour préserver le dauphin de la colère des usagers du port, il est impératif d'éloigner Jean-Floc'h de la zone au moyen de répulsifs acoustiques (pingers). Les premiers tests, encadrés par Océanopolis et Ifremer, devraient se faire dans les jours à venir. Cette démarche, visant à pallier une situation d'urgence, n'aura peut-être pour effet que de déplacer le problème. C'est pourquoi, nous nous sommes rendus, ce 11 septembre, au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable afin de présenter un plan concret de "gestion" du dauphin.

Près de 2H d'entretien avec Madame Martine Bigan nous ont permis de faire un point précis de la situation et des démarches à mettre en oeuvre afin d'éviter toute mesure radicale à l'encontre de l'animal et de "sécuriser" les zones d'évolution de ce dernier afin que les usagers concernés encourrent le moins de risque possible.

Nous allons donc chiffrer ce projet de "gestion" que nous transmettrons, le plus

rapidement possible, à d'éventuels partenaires financiers, dont le Ministère.

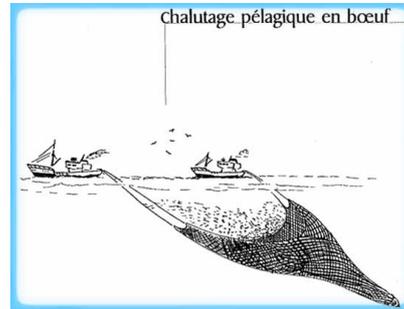
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de ces démarches.

Nouveau dossier : « Océans en péril : devenons des consommateurs responsables ! »

La surexploitation des réserves halieutiques (poissons, crustacés, mollusques, céphalopodes etc...) détruit nos océans ! En 2003, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) déclarait que les réserves halieutiques étaient :

- à 52% complètement exploitées
- à 16% surexploitées
- à 8% épuisées

Les kilomètres de filets utilisés lors des opérations de pêche industrielle sont responsables de ce déclin. Même si des quotas sont fixés, la pêche illégale peut représenter jusqu'à 20% du marché international du poisson. Les activités de pêche illégale prennent place notamment sur le littoral de l'Afrique de l'Ouest, pillant ainsi les ressources des pays côtiers !



© « Sauvons les Dauphins » - sauvonslesdauphins.com

Comment devenir un consommateur responsable ?

- En n'achetant plus les produits de la liste rouge le temps que leur survie soit assurée*.
- En consommant du poisson pêché en dehors des périodes de reproduction*.
- En veillant à consommer du poisson adulte, en se fiant à sa taille*.
- En évitant de consommer des bâtonnets de poisson ; en effet, le poisson utilisé pour la fabrication peut provenir de la pêche industrielle pirate.
- En achetant des produits de la mer pêchés localement. En plus de soutenir l'activité des pêcheurs locaux, vous contribuerez à réduire les émissions de CO2 nocives à l'environnement.

- En écrivant au Directeur de votre supermarché (voir le site Greenpeace <http://www.greenpeace.org/france/getinvolved>).

Réseau-Cétacés encourage donc à la non-consommation de l'ensemble de ces poissons* et appelle également à un boycott de tous les produits de la mer en provenance de la Norvège puisque ce pays est le seul à autoriser la chasse à la baleine dans un but commercial.

Pour en savoir plus, demandez le dossier « Et ta mer t'y penses ? » à Greenpeace - 22 rue des Rasselins, 75020 Paris. Tél. : 01 44 64 02 02.

* c.f. liste ci-jointe

Pour les passionnés de baleines

Les Editions Pôles d'images ont créé une nouvelle collection destinée aux petits et grands amateurs de nature et de photo. Elle retrace en images les premières années de la vie des jeunes mammifères sauvages. Dans « Petite Baleine », vous trouverez entre autre des photos uniques de la naissance d'un jeune baleineau.

« Petite Baleine », Editions Pôles d'images, 14,90 €, pour commander : www.polesdimages.fr ou par téléphone au 01 60 69 24 63.

Important : Appel de don...

A l'heure actuelle, le fonctionnement de Réseau-Cétacés est essentiellement assuré grâce à vos dons.

Votre contribution financière, qu'elle qu'en soit ce montant, participera activement à la finalisation de nos projets en faveur des Cétacés !

Vos dons sont à adresser à :

Réseau-Cétacés
3, Rue de la Solidarité
92120 Montrouge – France

Par avance merci de votre soutien !

Réseau-Cétacés
Association loi 1901
3, rue de la solidarité
92120 Montrouge, France.
Internet : www.reseaucetaces.org
E-mail : info@reseaucetaces.org
Tél : 01 47 35 87 08
Fax : 0 825 21 04 78